



Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et méthode de travail**
- 3. Processus d'établissement du rapport final assorti de recommandations et d'autres conclusions devant être présenté à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé par l'intermédiaire du Comité du programme, du budget et de l'administration à sa trente-sixième réunion, agissant au nom du Conseil exécutif**
- 4. Clôture de la réunion**

= = =